

Saint Cassien le 5 mars 2018



Ligue
Auvergne-Rhône-Alpes
de Badminton

Conseil d'administration du 2 mars 2018
RELEVÉ DE DECISIONS (n°2018-02)

Le Conseil d'administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton s'est réuni le vendredi 2 mars 2018. Il a, lors de cette réunion, arrêté les décisions suivantes :

1. Accord pour présenter le projet de la licence progressive à l'Assemblée Générale du 24 mars et de soumettre cette proposition à son vote.
2. Décision de maintien de l'aide au club Avenir de la ligue malgré l'aide fédérale. 1000€ maximum par club.
3. Par conséquent, approbation du budget global 2018, à présenter à l'AG le 24 mars.

Le président
John PYM